



SCHIEREN

Monsieur le Bourgmestre de
la Commune de Schieren
90, route de Luxembourg
L-9125 Schieren

Je soussigné(é).....

demeurant à (code postal – localité)

rue et numéro tél. :.....

demande la délivrance d'un permis de construire pour les travaux définis au dossier ci-joint et
concernant

- O Construction nouvelle
O Démolition
O Transformation
O Reconstruction O partielle / O totale.....
O Installation d'un échafaudage pour O façade / O toiture.....
O Annexe
O Abri de jardin.....
O Façade nr. couleur.....
O Autre

à entreprendre sur un terrain sis à

rue et numéro

Ce terrain figure au cadastre de la Commune de Schieren sous le numéro
de la section de

Je déclare avoir pris connaissance du règlement communal relatif au permis de construire,
ainsi que les dispositions spéciales.

....., le

.....
(signature)

Annexes : pièces requises voir feuille ci-après



90, route de Luxembourg

L-9125 SCHIEREN



SCHIEREN

Pièces à joindre à la demande

- 1 certificat de l'O.A.I. (pour les constructions dont la valeur dépasse le montant de 6.197,34 €hors TVA indice 100 [= 652,16 x 6.197,34 = 40.416,57 €)
- 2 extraits cadastraux (échelle 1/2500 resp. 1/500) (Administration du Cadastre et de la Topographie)
- 2 plans de situation avec implantation du bâtiment (échelle 1/500 ou 1/250) reprenant la construction projetée avec ses dimensions principales, les marges de reculement frontales, latérales et postérieures, les terrains respectivement bâtiments adjacents de part et d'autre au projet, le domaine public avec trottoir, chaussée, bande de stationnement et bacs à verdure
- 2 plans de construction : vues en plan, coupes, façades etc (échelle 1/50 ou 1/100)
- 2 plans des aménagements extérieurs (échelle 1/250) montrant le terrain à bâtir, la construction, l'accès au garage, l'accès à la maison, les terrasses, tout autre dépendance ou aménagement éventuel, les plantations existantes ou prévues
- 2 plans détaillés contrôlables avec calcul des surfaces d'étages et surfaces scellées, places de stationnement et surfaces vertes
- 2 plans concernant d'éventuels travaux de déblai ou de remblai
- 2 plans d'évacuation des eaux usées et pluviales et réseaux des infrastructures techniques existants et projetés
- 1 copie de la permission de voirie délivrée par le Ministre des Travaux Publics pour toute construction aux abords d'une rue de l'Etat
- 1 certificat avec le calcul de la performance énergétique du bâtiment (règlement grand-ducal du 30 novembre 2007)
- 1 calcul du volume total des constructions
- facultatif : pour les projets d'annexes, des photos de la situation existante sont appréciées

Pour les constructions érigées aux abords d'une route d'Etat ou d'un chemin repris (rte de Luxembourg, rte de Stegen, rue Kreuzberg), une demande est à adresser également à :

**Administration des Ponts et Chaussées
Service régional Diekirch/Vianden
1, rue Stavelot
L-9280 Diekirch**

